



Journée d'étude des associations

samedi 26 décembre 2020, par [Bariaud](#)

VIE FÉDÉRALE

JOURNÉE D'ÉTUDE DES ASSOCIATIONS

Le 9 octobre dernier, dans un contexte difficile où le protocole sanitaire et la vigilance étaient de mise, 25 camarades issus du secteur associatif se sont réunis pour approfondir leur connaissance et leur réflexion sur les orientations et projets du gouvernement vis-à-vis des associations et notamment des associations d'Éducation populaire.

Deux rapports ont été présentés à l'Assemblée nationale pour servir de base à des projets de loi : le rapport Nouvelle philanthropie à la française rédigé par Sarah El Haïry et le rapport sur les stratégies d'alliance et la co-construction des territoires. Ils mettent à mal le modèle associatif de la loi 1901 et visent le démantèlement de la vie associative et de l'action publique des citoyen·nes organisés en associations, et notamment dans l'éducation populaire.

Marie Buisson (SG FERC) a rappelé que notre fédération s'est fondée en 1982 avec l'Éducation populaire et les acteur·trices de la politique éducative en général.

La FERC a ensuite travaillé à la structuration et à la maturation progressive de notre syndicalisme CGT dans les associations.

Notre soutien aux associations d'Éducation populaire qui portent un projet d'émancipation et de transformation de la société est un soutien critique.

Nous devons à la fois nous battre pour obtenir des financements publics à la hauteur des enjeux mais aussi pour conquérir de nouveaux droits pour les salarié·es pour qu'ils et elles aient, entre autres, des emplois stables et des salaires décents.

Alain Lemarchand, chargé de la veille sur les projets gouvernementaux pour l'UG MIC et la Fer Assoc, est ensuite entré dans le vif du sujet.

Le rapport Nouvelle philanthropie à la française a pour objectif de pallier aux baisses cumulées de financements publics consentis aux associations par des financements d'entreprises privées, via le don et le mécénat. Il est difficile de concevoir un projet qui se réclame du don, de la générosité. Pour-on être contre la générosité ? Il était essentiel de sécuriser ce mot, de le mettre en perspective. En lieu ou la philanthropie, ça n'a rien de généreux. La philanthropie n'a rien à voir avec les dons que l'on fait au Secours populaire.

Comme le dit Paul Lafargue :
Voler en grand et restituer en petit, c'est la philanthropie.

A travers une analyse historique de l'évolution de la philanthropie à travers les siècles, Alain a mis en évidence que les riches étaient les principaux bénéficiaires de leurs sous-donant dans. Ils leur permettent de se créer une belle image, de financer unique-

ment ce qui les intéresse tout en déjouant de leur obligations fiscales et sociales. La philanthropie, c'est le contraire de la solidarité.

La construction historique de ces projets démontre la volonté de remplacer le financement public par du mécénat d'entreprise, de faire passer aux entreprises la réponse aux besoins sociaux et de transformer les associations en simples exécutrices dépossédées de leur projet d'émancipation.

L'idée n'est pas d'attaquer de front la loi 1901, mais de la contourner, de la vider de son sens pour une partie des associations. Notre modèle social leur est insupportable.

On a discuté pile-mêle de la répression du premier mouvement associatif-tioniste en 1848, de l'émergence des syndicats au 19^e siècle, de la situation des associations prise entre la marchandisation par le privé et la commande publique.

On a enfin dénoncé ces bénévoles qui viennent meurer du pouvoir au sein des CA des associations. Les salaires y sont les plus mal menés, les plus précaires.

Cette réunion riche et intense nous a ouverts et armés pour combattre ces projets détestés. Quelques camarades se sont proposés pour produire des documents et animer des réunions qui nous permettront d'aller à la rencontre des acteur·trices du secteur afin d'interpeller leurs élus et leur CA.

17

Le Lien N° 162 - décembre 2020



Le 9 octobre dernier, dans un contexte difficile où le protocole sanitaire et la vigilance étaient de mise, 25 camarades issus du secteur associatif se sont réunis pour approfondir leur connaissance et leur réflexion sur les orientations et projets du gouvernement vis-à-vis des associations et notamment des associations d'Éducation populaire.

Deux rapports ont été présentés à l'Assemblée nationale pour servir de base à des projets de loi : le rapport Nouvelle philanthropie à la française rédigé par Sarah El Haïry et le rapport sur les stratégies d'alliance et la co-construction des territoires.

Ils mettent à mal le modèle associatif de la loi 1901 et visent le démantèlement de la vie associative et de l'action publique des citoyen·nes organisés en associations, et notamment dans l'Éducation populaire.

Marie Buisson, (SG FERC) a rappelé que notre fédération s'est fondée en 1982 avec l'Éducation populaire et les acteur·trices de la politique éducative en général.

La FERC a ensuite travaillé à la structuration et à la maturation progressive de notre syndicalisme CGT dans les associations.

Notre soutien aux associations d'Éducation populaire qui portent un projet d'émancipation et de transformation de la société est un soutien critique.

Nous devons à la fois nous battre pour obtenir des financements publics à la hauteur des enjeux mais aussi pour conquérir de nouveaux droits pour les salarié·es pour qu'ils et elles aient, entre autres, des

emplois stables et des salaires décents.

Alain Lemarchand, chargé de la veille sur les projets gouvernementaux pour l'UG MJC et la Ferc Assoc' est ensuite entré dans le vif du sujet.

Le rapport Nouvelle philanthropie à la française a pour objectif de palier aux baisses cumulées de financements publics consacrés aux associations par des financements d'entreprises privées, via le don et le mécénat. Il est difficile de combattre un projet qui se réclame du don, de la générosité. Peut-on être contre la générosité ?

Il était essentiel de décortiquer ce mot, de le mettre en perspective.

Eh bien non, la philanthropie, ça n'a rien de généreux. La philanthropie n'a rien à voir avec les dons que l'on fait au Secours populaire.

Comme le dit Paul Lafargue : Voler en grand et restituer en petit, c'est la philanthropie.

A travers une analyse historique de l'évolution de la philanthropie à travers les siècles, Alain a mis en évidence que les riches étaient les principaux bénéficiaires de leurs soi-disant dons. Ils leur permettaient de se créer une belle image, de financer uniquement ce qui les intéressaient tout en s'exonérant de leur obligations fiscales et sociales. La philanthropie, c'est le contraire de la solidarité.

La construction historique de ces projets démontre la volonté de remplacer le financement public par du mécénat d'entreprise, de faire porter aux entreprises la réponse aux besoins sociaux et de transformer les associations en simples exécutrices dépouillées de leur projet d'émancipation.

L'idée n'est pas d'attaquer de front la loi 1901, mais de la contourner, de la vider de son sens pour une partie des associations. Notre modèle social leur est insupportable.

On a discuté pêle-mêle de la répression du premier mouvement associationniste en 1848, de l'émergence des syndicats au 19e siècle, de la situation des associations prise entre la marchandisation par le privé et la commande publique.

On a enfin dénoncé ces bénévoles qui viennent exercer du pouvoir au sein des CA des associations. Les salarié·es y sont les plus mal menés, les plus précarisés.

Cette réunion riche et intense nous a outillés et armés pour combattre ces projets délétères. Quelques camarades se sont proposés pour produire des documents et animer des réunions qui nous permettront d'aller à la rencontre des acteur·trices du secteur afin d'interpeller leurs élu·es et leur CA.